

Étangs et *uillae* dans la cité des Lémovices

Guy LINTZ
SRA du Limousin

Hélène MAVÉRAUD-TARDIVEAU
Doctorante
Limoges et Avignon

Résumé : La *ciuitas* antique des *Lemouices* correspond, à quelques différences près, au territoire du Limousin actuel. L'environnement topographique de cette région est fortement marqué par le système de l'alvéole, une cuvette cloisonnée formée par une érosion différentielle dans un sol granitique. L'un de ses éléments constitutifs, le replat, représente un emplacement privilégié pour l'implantation des domaines agricoles à la période gallo-romaine. Une étude portant sur les *fundi* lémovices fait apparaître que l'aménagement d'étangs semble y avoir été relativement fréquent, en particulier dans le secteur de la Haute-Corrèze. Ces plans d'eau étaient assez facilement mis en place grâce à l'utilisation des reliefs naturels et par la construction de digues, parfois encore observables aujourd'hui. Les étangs, placés à proximité des *uillae*, constituent ainsi, outre leur fonction domestique, un espace valorisant le cadre de vie des résidences rurales.

Abstract : The *ciuitas* of the *Lemouices* corresponds, in some differences near, to the territory of current Limousin. The topographic environment of this region is strongly marked by the system of the alveolus. A compartmentalized bowl formed by a differential erosion in a granitic ground. One of its constituent elements, the ledge, represent a place privileged for the installation of the agricultural domains in the Gallo-Roman period. A study concerning *fundi* of the Lémovices made appear that the arrangement of ponds seems to have been there relatively frequent, in particular in the sector of the High Corrèze. These pools were installed rather easily thanks to the use of natural reliefs and by de construction of dykes, sometimes still obervable today. Ponds, placed near *uillae*, so constitute, besides their domestic function, a space valuing the living environment of the rural residences.

Depuis la réorganisation administrative augustéenne, la cité des Lémovices fait partie de la province romaine d'Aquitaine. Ses limites correspondent en grande partie à celle de l'ancien diocèse chrétien de Limoges, avant la création de celui de Tulle en 1317. Ainsi, cette cité était implantée sur le territoire actuellement occupé par les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, auquel il faut ajouter l'extrémité sud du département de l'Indre, la lisière est du département de la Vienne, le Nontronnais en Dordogne et le Confolentais en Charente. Sa capitale, *Augustoritum*, correspond à l'actuelle ville de Limoges¹.

Une partie importante du territoire de cette cité relève d'un relief alvéolaire. C'est dans cette zone qu'ont été localisées les traces d'anciens étangs. Ceux-ci sont pratiquement toujours situés à proximité immédiate de villas gallo-romaines. La mise en place de ces structures semble intimement liée au cadre topographique de cette région. Une interaction évidente entre ces anciens plans d'eau et les habitats ruraux est décelable, le plan de ces bâtiments pouvant être aménagé en fonction de la présence des étangs. Les sources littéraires confirment également l'existence de plans d'eau dans les *fundî* gallo-romains.

I. Le cadre topographique et hydrographique.

La région occupée par les Lémovices s'inscrit dans la marge occidentale du Massif Central, constituée de terrains granitiques ou métamorphiques dominés par la montagne Limousine (plateau de Millevaches)². L'essentiel du territoire est composé d'une succession de plateaux en roches cristallines s'affaissant vers l'ouest. Seule une partie située au sud-est de la région présente une formation sédimentaire gréseuse ou calcaire. Cette zone correspond au bassin de Brive. Les innombrables sources du plateau de Millevaches alimentent de nombreuses rivières qui se dispersent dans toutes les directions. Certaines, comme la Creuse, la Vienne et leurs premiers affluents, sortent presque aussitôt des limites du département pour se déverser

¹ DESBORDES J.-M., 1984, p. 37-48 ; LINTZ G., 1992, p. 30-31 ; PERRIER, 1993, p.32-34 ; BEDON R., 1999, p. 69-79.

² BERNARD-ALLÉE Ph., ANDRÉ M.-Fr., PALLIER G. (dir.), 1994, p. 21.

ÉTANGS ET VILLAE DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

dans le bassin de la Loire. Les autres cours d'eau rejoignent le bassin de la Garonne par l'intermédiaire de la Dordogne qui traverse le sud-est du département.

Le paysage limousin est très fortement marqué par le système alvéolaire. L'alvéole consiste en une cellule topographique ayant la forme d'une cuvette (Fig. 1). Elle se compose de trois éléments : la cloison, la mouillère (ou ribière) et le replat. La cloison de l'alvéole est constituée d'une ligne de points hauts et ses pentes sont fortes. La mouillère correspond à un vallon : cet élément hydromorphe à fond plat est souvent emprunté par des ruisseaux. Le replat prend place entre la cloison et la mouillère.

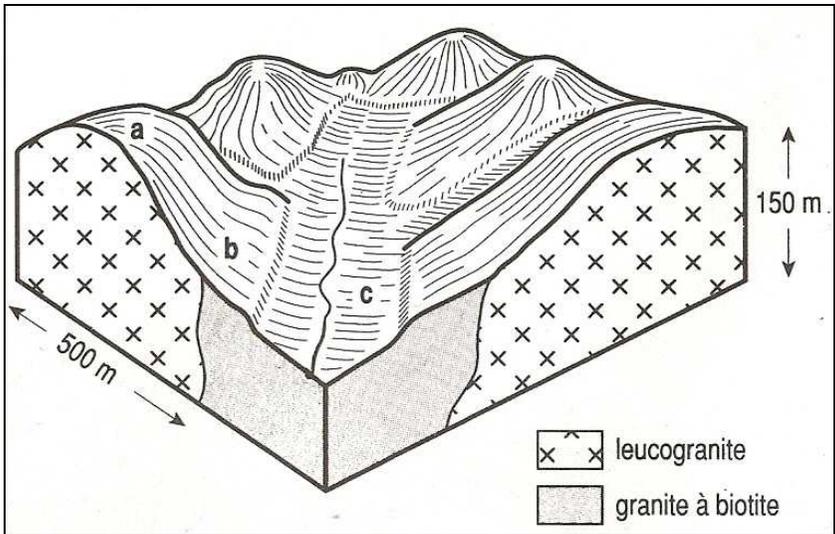


Fig 1. Alvéole granitique (a : cloison, b : replat, c : mouillère). Schéma dans BERNARD-ALLÉE Ph., ANDRÉ M.-Fr., PALLIER G. (dir.), 1994, p. 22, fig. 3.

En territoire lémoivice, ce sont les parties inférieures des replats qui vont principalement être choisies pour l'installation des bâtiments des domaines agricoles. Si l'orientation est favorable, en principe au sud-est, sud ou sud-ouest, le replat est le seul élément topographique de l'alvéole qui constitue un environnement véritablement propice à

l'occupation humaine³ : le terrain est généralement plat, la proximité du rocher n'exigeait pas de fondations profondes, l'habitation était protégée des vents froids du nord, elle évitait la brume du fond de la vallée, et elle bénéficiait d'un ensoleillement maximum. L'adduction d'eau ne présentait pas de difficulté particulière, car il est bien rare que des sources n'existent pas en amont. Il suffit en effet, pour constituer un étang, de fermer une mouillère, entièrement ou partiellement, par une simple digue construite à un endroit où elle se resserre.

Dans le territoire lémoince, l'existence d'un cadre topographique bien particulier, mais aussi la modicité des moyens nécessités par la construction d'une digue, vont considérablement favoriser la multiplication de ces plans d'eau au sein des *fundi*. C'est ainsi que de nombreux domaines agricoles antiques comptent parmi leurs différents équipements des étangs, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui, notamment sous forme de chaussées d'étang ruinées. La présence de telles chaussées à proximité de vestiges de constructions antiques a été observée pour la première fois en Combrailles, à l'est du département de la Creuse⁴.

II. Exemples d'étangs gallo-romains en Limousin.

En Limousin, trois sites à étangs se distinguent des autres. En effet, d'une part, les structures liées aux plans d'eau sont particulièrement bien conservées. D'autre part, ces sites qui ont été fouillés au moins partiellement, se caractérisent par la présence d'habitats dénotant d'une certaine richesse architecturale. Toutefois, d'autres sites de moindre importance ou mal connus, possèdent également des étangs, de dimensions parfois plus modestes et non topographiés.

³ Marius Vazeilles avait déjà remarqué cette situation « à mi-pente, loin du sommet où le vent souffle et du fond où sévissent le brouillard et les gelées blanches ». VAZEILLES M., 1936, p. 40 ; VAZEILLES M., 1962, p. 60.

⁴ PAROTIN M., 1973, p. 244-246.

Les Mazières.

Un *fundus* a été identifié aux Mazières, sur la commune de Gourdon-Murat (Corrèze), au cœur du plateau des Millevaches. Une *villa*, un four de tuilier et un monument funéraire circulaire en grand appareil occupent un replat mesurant 500 m sur 170 m, limité par deux vallons drainés par des ruisseaux⁵ (Fig 2). La villa, très partiellement fouillée, mesure environ 65 m sur 60 m. Trois niveaux d'occupation avec transformation du bâtiment se remarquent. D'après l'étude de la céramique, le premier état daterait du milieu du I^{er} s. de notre ère, le deuxième de la fin du I^{er} siècle et le dernier de la fin du II^e ou du III^e s. L'occupation du site s'est prolongée au moins jusqu'à la fin du III^e s. avec une réoccupation au Moyen-Âge. D'après les informations disponibles, les bâtiments de la villa, adoptant un plan en forme de U, s'organiseraient autour d'une cour.

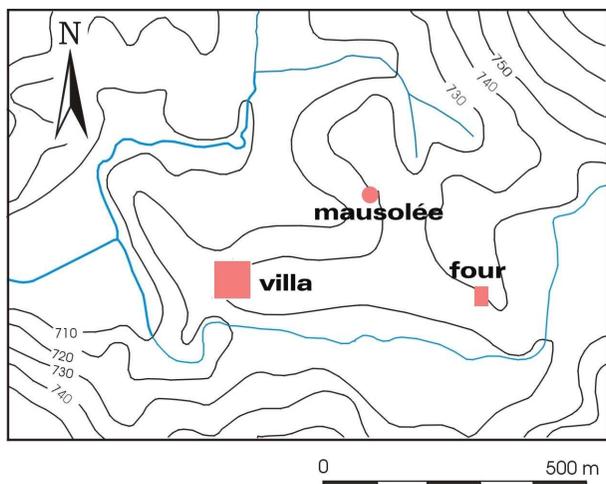


Fig. 2. Site archéologique des Mazières.
Plan G. Lintz.

⁵ LINTZ G., 1992 ; n°61, p. 81-82 ; Lintz G. et Mav éraud-Tardiveau H., 2003 p. 13-14 ; Lintz G., 2004, p. 16-18.

La chaussée d'étang est située à 500 m en amont de la *villa*. Elle a été construite en un endroit où le vallon se rétrécit fortement et ferme ainsi aisément une mouillère. Cette digue est très bien conservée (Fig. 3), et mesure 65 m de long pour une hauteur actuelle de 4,5 mètres. Construite en terre, elle s'évase largement à la base où elle atteint 25 m de large. Le ruisseau actuel s'échappe par une échancrure ouverte en limite nord-ouest de la chaussée.



Fig 3. Chaussée d'étang des Mazières, cl. H. Mavéraud-Tardiveau.

Un relevé topographique effectué en 2004 a permis de retrouver précisément les limites du plan d'eau. La longueur totale de celui-ci atteint 250 m, mais sa partie principale s'inscrit dans un rectangle de 150 m sur 125 m. Sa surface occupe 2,5 hectares, avec une hauteur d'eau de 4 m à la digue (Fig. 4 et 5).

ÉTANGS ET VILLAE DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

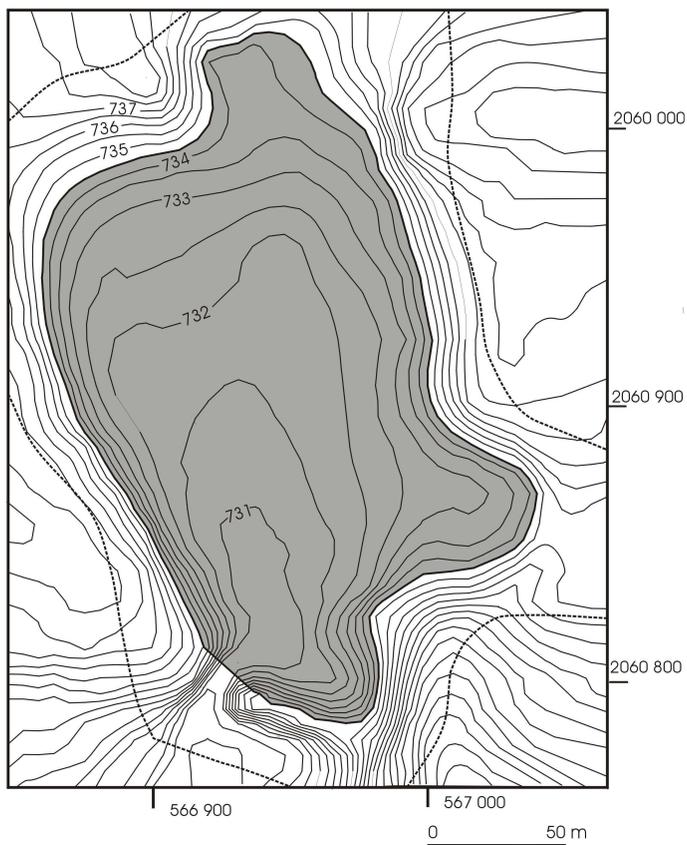


Fig. 4. Relevé topographique de l'étang des Mazières.
Plan G. Lintz.

ÉTANGS ET *VILLAE* DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

parfois agencés en *opus spicatum*. Le nouvel édifice conserve une partie de la construction initiale qui devient l'aile thermale. L'ensemble du bâtiment s'organise dès lors autour d'une cour bordée par une galerie couverte qui dessert les diverses salles. Du côté de cette cour, une colonnade supportait la toiture et reposait sur de grosses dalles dont certaines subsistent à leur emplacement d'origine. A son extrémité sud, la galerie donne accès à une surface dallée de granite, sorte de terrasse ouverte sur trois côtés, face à un plan d'eau qui occupait l'actuel vallon et devait effleurer cette terrasse. Seules des portes séparaient cette dernière de la salle 15 qui diffère des autres par la richesse de sa décoration. Elle comportait un sol en *opus sectile*, sorte de mosaïque constituée de triangles de grès rouge et gris formant des rosaces et des placages de marbre sur les murs et un jet d'eau alimentait une vasque circulaire de deux mètres de diamètre. Tout autour du bâtiment, de grandes dalles entaillées d'un conduit de section semi-circulaire, suivent les murs. Elles étaient destinées à rassembler l'eau de pluie tombant des toitures et à l'évacuer vers le ruisseau.

La chaussée ruinée de l'étang se distingue nettement en contrebas de la *villa*. Elle délimite un plan d'eau long de 320 m dont la queue frôlait cette dernière. Longue de 80 m, elle est construite à la hauteur d'un léger rétrécissement du vallon. Son élévation actuelle ne dépasse pas 3,5 m et la superficie du plan d'eau est de 3 ha avec un niveau maximum situé à 0,50 m au dessous du sommet de la digue (Fig. 7).

Le lien entre la *villa* et l'étang explique la disposition particulière de la salle 15. Cette dernière, nettement désaxée par rapport au reste du bâtiment, permettait d'avoir une vue sur l'ensemble du plan d'eau (Fig. 8). Elle s'ouvrait sur toute sa largeur par un système complexe d'ouverture des portes et donnait sur la terrasse couverte qui la précédait. La reconstruction de la *villa* pourrait bien être liée à la création du plan d'eau. Sa présence aurait nécessité l'abandon des anciennes salles, situés trop près de la rive, et inversement, la disposition de la salle 15 permettait de bénéficier du panorama sur le plan d'eau. Un lot hétérogène de six monnaies découvertes près de la chaussée d'étang, comprend un Claude, un Domitien, un Alexandre-Sévère, un Constantin Ier et un autre bronze fruste⁷.

⁷ LINTZ G., 1970, p. 70-71.

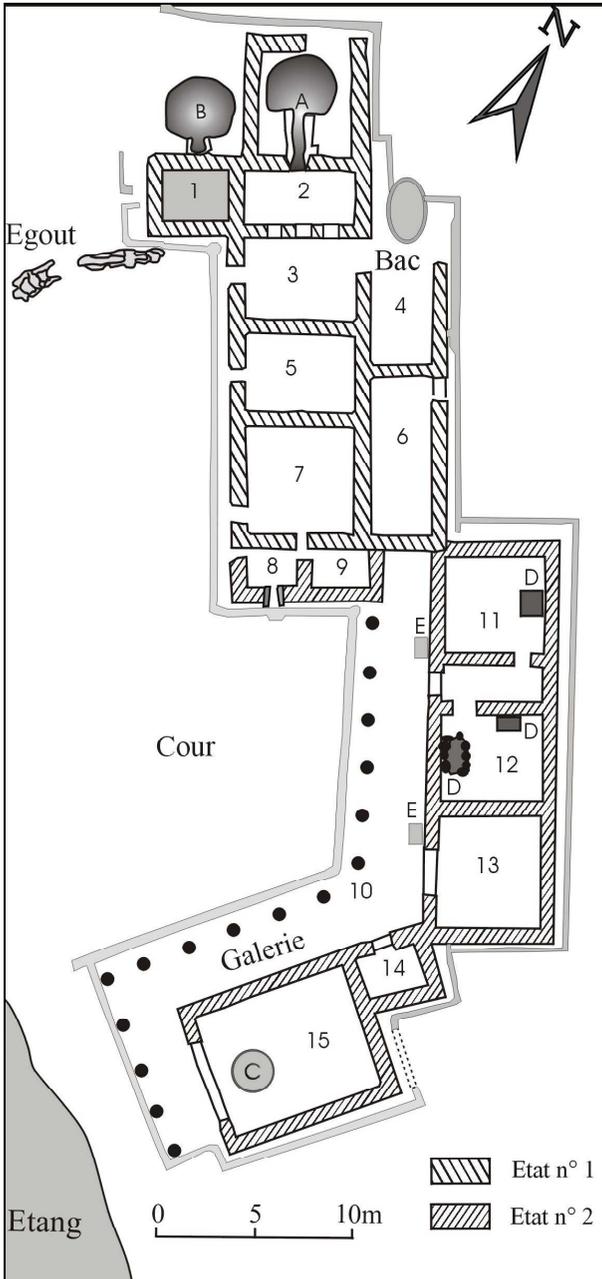


Fig. 6. *Villa des Cars*³.

A et B : foyers d'hypocauste ;
 C : bassin avec jet d'eau ;
 D : foyers ;
 E : bacs en granit
 (plan G. Lintz).

ÉTANGS ET VILLAE DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

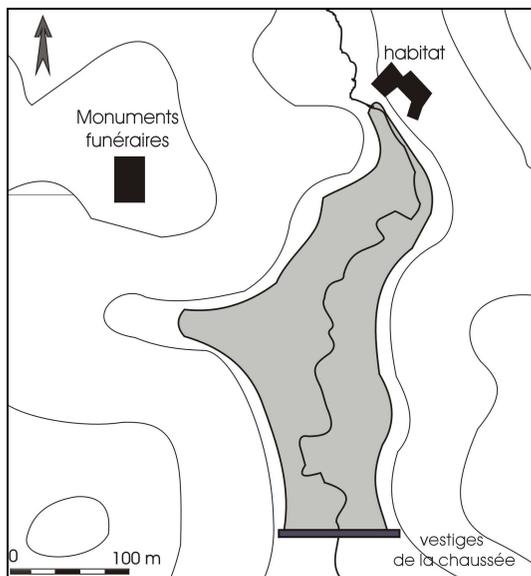


Fig. 7. Site archéologique des Cars. Plan G. Lintz.



Fig 8. Vue de l'ancien étang. Prise de vue depuis la salle 15. Au second plan, la tourbière avec sa végétation caractéristique, à l'arrière-plan, les berges de l'étang. Cl. H. Mavéraud-Tardiveau.

III. Installation et utilisation des étangs. L'apport des sources littéraires.

Le contexte alvéolaire a particulièrement bien été mis à profit par les Lémovices pendant l'Antiquité. Les cas des sites des Mazières ou des Cars sont tout à fait exemplaires dans ce type d'exploitation du relief. Cependant, la relative facilité avec laquelle peut se faire l'installation d'étangs en Limousin ne doit pas nous faire oublier qu'il n'en est pas de même partout.

Dans certaines contrées de l'Empire, la mise en place de plans d'eau peut paraître beaucoup plus fastidieuse. Les sources littéraires en témoignent. Nous pouvons citer un passage du *Traité d'agriculture* de Columelle. L'agronome fait référence à plusieurs types d'installation du *stagnum*, c'est-à-dire de l'étang : « Ce réservoir sera taillé dans le roc, ce qui n'a lieu que très rarement, ou bien il sera construit avec du mortier de Signia¹¹ ». Ce type de situation contraste fortement avec notre contexte régional. En effet, dans la plupart des cas, l'installation d'étangs dans les *fundi* lémovices n'a demandé que des moyens technologiques financiers et humains réduits. Les digues des sites précédemment présentés ne sont constituées que de simples levées de terre.

La destination de ces étangs peut être multiple. Elle relève évidemment d'une fonction domestique, mais ces plans d'eau contribuent également à valoriser le cadre de vie des résidences rurales. En matière de potabilité, certaines précautions doivent être prises. C'est ce que rappelle par exemple Palladius dans son *Traité d'agriculture* : « Voici maintenant à quoi l'on reconnaît que l'eau est saine : tout d'abord, il ne faut qu'elle ne provienne ni d'étangs, ni de marais. Elle doit être limpide, ne pas être gâtée par un goût ou une odeur quelconque. »

D'un point de vue domestique, ces étangs constituent avant tout une réserve pérenne d'eau, élément indispensable au bon fonctionnement du domaine agricole. Elle pouvait par exemple alimenter en eau des moulins, ou être mise à profit pour des activités liées à la

¹¹ COLUMELLE, *De l'Agriculture*, VIII, 17.

pisciculture ou la production de volailles d'eau. Cette fonction utilitaire est particulièrement bien mise en valeur par certaines sources littéraires, notamment par Varron dans l'*Économie rurale* : « Ceux qui veulent avoir des troupeaux de canards [...] doivent d'abord, s'ils le peuvent, choisir un lieu marécageux, car c'est là ce qu'ils préfèrent. À défaut, on choisira de préférence un emplacement où se trouve un lac ou un étang [...] ou une piscine artificielle »¹².

L'étang a donc une fonction utilitaire au sein du *fundus*. Cependant, son exploitation ne se limite pas à rôle purement domestique. Il peut aussi constituer un élément d'agrément non négligeable autour duquel la vie s'organise. En Limousin, le site des Cars illustre parfaitement ce cas de figure : la présence de l'étang détermine le développement architectural de la *villa*.

Les auteurs latins ont abordé le thème de l'étang au sein du *fundus*. Ils l'assimilent à un élément d'agrément dans les domaines ruraux antiques. Sidoine Apollinaire évoque cette fonction dans une lettre écrite au grammairien Domitius aux environs de 465 ap. J.-C. Il y décrit le domaine agricole d'*Avitacus* (actuelle commune d'Aydat) situé dans la cité des Arvernes, voisine de celle des Lémovices : une salle à manger et un portique de la *villa* permettent de profiter d'un panorama donnant sur un plan d'eau. Sidoine Apollinaire donne de cet espace aquatique une description détaillée et vivante. Il évoque la faune qui lui est associée, la pêche ou encore la présence d'un « port »¹³.

Cet auteur met particulièrement en relief la valeur esthétique qu'il donne au domaine : « À l'est s'élève un portique qui a vue sur le lac : il est soutenu par des piliers arrondis. [...] De cette salle à manger, on peut passer dans la pièce de séjour, ou mieux dans la petite salle à manger d'où l'on découvre presque tout le lac. Dans cette pièce se trouvent un lit de table semi-circulaire et un buffet brillant, et pour accéder à l'étage ou plutôt à la tribune où ils sont, on peut monter sans peine du portique situé en dessous par un escalier qui raccourcit et réduit le trajet. Couché en ce lieu sur le lit de table, s'il y a des intervalles entre les plats, tu peux consacrer aux délices du spec-

¹² VARRON, *Économie rurale*, III, 11.

¹³ SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, II, *Sidoine à son cher Domitius*, 3-19.

ÉTANGS ET *VILLAE* DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

tacle ». Cette configuration architecturale n'est pas sans rappeler celle de la *villa* des Cars.

o O o

Pour conclure, le territoire lémovice compte un nombre non négligeable d'étangs associés à des *villae* gallo-romaines. Ces plans d'eau, éléments à part entière du *fundus*, ont été assez facilement aménagés grâce à l'utilisation avisée d'un contexte topographique alvéolaire commun dans la région. Ils valorisent très efficacement le cadre de vie des résidences rurales, allant même parfois jusqu'à constituer une motivation à la recherche de solutions architecturales innovantes qui permettront aux occupants des *villae* de profiter d'une vue particulièrement exceptionnelle. Le site lémovice des Cars illustre parfaitement ce phénomène avec le décalage volontaire d'une partie de la galerie de façade et le choix de l'emplacement de la salle de réception.

Le Limousin compte à ce jour de nombreux sites où l'association d'une *villa* et d'un étang est encore facilement observable. En matière de prospection, qu'elle soit pédestre ou aérienne, la présence de digues peut se révéler particulièrement utile. La recherche systématique de ce type de structure a d'ailleurs été utilisée avec succès en Creuse, dans le secteur de la Combraille, où les vestiges de digues facilitent la détection des *villae* gallo-romaines.

Sources

COLUMELLE, *De l'Agriculture*, traduction Ch. Nisard. Réimpr. Paris, Errance, 2002.

SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, Livres I-V, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

VARRON, *Économie rurale*, livre III, texte établi, traduit et commenté par Charles Guiraud, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

Bibliographie

- BEDON R., 1999 = « Les *Lemouices* et leur *ciuitas* », dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1999, 1, p. 69-79.
- BERNARD-ALLÉE Ph., ANDRÉ M.-Fr., PALLIER G. (dir.), 1994 = *Atlas du Limousin : une nouvelle image du Limousin*, Limoges, P.U.L.I.M., 1994.
- DESBORDES J.-M., 1984 = « Les limites des Lémovices », dans *Aquitania*, I, Bordeaux, 1984, p. 37-48.
- DUSSOT D., 1992 = *Carte archéologique de la Gaule, La Corrèze*, 19, Paris, 1992.
- FLECHER J.-F., 1955 = « Rougnat-Cujasseix », dans *Bilan scientifique. Limousin*, 1995, p. 30-31.
- FLECHER J.-Fr., AUTEXIER J.-Y., 1975 = « Les peintures murales d'une villa gallo-romaine en Limousin », dans *Archéologia*, 85, 1975, p. 38-41.
- LANDES Chr. (éd.), 2002 = Catalogue de l'exposition *La mort des notables en Gaule romaine*, Musée Archéologique Henri-Prades (association Imago), Lattes, 2002.
- LINTZ G., 1970 = « Monnaies romaines chez M. Gane à Pérols », dans *Bull. Soc. Lett. Sc. Arts de la Corrèze.*, 74, 1970, p. 70-71.
- LINTZ G., 1992 = *Carte archéologique de la Gaule, La Corrèze*, 19, Paris, 1992.
- LINTZ G., 2004 = « Gourdon-Murat. A La Font-La Mazière » dans *Bilan Scientifique. Limousin*, Limoges, 2004, p. 16-18.
- LINTZ G., MAVÉRAUD-TARDIVEAU H., 2003 = « Gourdon-Murat. A La Font-La Mazière » dans *Bilan Scientifique. Limousin*, 2003, 2004, p. 13-14.
- LINTZ G., SAUTEREAU I., 1996 = *Sanctuaires et habitats antiques de la montagne limousine, les Cars, Corrèze*, Itinéraires de Patrimoine, Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 1996.
- PAROTIN M., 1973 = « Réflexion sur l'implantation gallo-romaine en pays de Combrailles », dans *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, 37, 1973, p. 244-246.
- PERRIER J., 1993 = *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Vienne*, 87, Paris, 1993.

ÉTANGS ET *VILLAE* DANS LA CITÉ DES LÉMOVICES

VAZEILLES M., 1936 = *La très vieille histoire locale. Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine de la montagne limousine*, fasc. 2 et 3, Bourges, 1936.

VAZEILLES M., 1962 = *Le pays d'Ussel (Préhistoire et histoire ancienne) & Manuel pratique d'archéologie régionale*, Meymac, 1962.

